

A Toulouse, le 25 Mars 2009

DOUCHE FROIDE

FO demande des garanties

Lors du Comité d'Entreprise et de l'Assemblée Générale du 23 mars 2009, la Direction Générale nous a informés d'une baisse générale de notre production. Les grandes lignes sont :

Présentation de la chute du plan de charge

ERJ 170/190	- 35% en 2009	par rapport aux prévisions mi 2008
F7XC	- 50 % en 2010	par rapport aux prévisions mi 2008
F900	- 75% en 2010	par rapport aux prévisions 2008
A320	- 6%	constaté à ce jour

Annonces de dernières minutes

BOMBARDIER ne nous confiera pas la fabrication des portes C-SERIES.

Demande de DASSAULT pour rapatrier une partie de la finition F7XC, la fabrication des pièces élémentaires et l'assemblage des volets F900 et F2000.

EN CONSEQUENCE

La Direction Générale a décidé de réorganiser la production sur les sites Français Latécoère.

- Transfert structure CF3 de Gimont vers LDB
- Transfert structure T5, finition F7X, volets et Rafale de Cornebarrieu et Périole vers Gimont
- Transfert des postes finition F900 de Cornebarrieu vers Périole
- Transfert des bâtis d'interchangeabilité et finition portes ERJ de Périole vers LETOV

La Direction a décidé de maîtriser les effectifs pour accompagner la baisse d'activité en plafonnant l'effectif de production à 300 personnes maxi d'octobre 2008 à octobre 2010. Pour cela elle met en place un plan drastique:

- Non renouvellement des CDD et départ des intérimaires
- Mise en œuvre des mobilités prévues au schéma directeur
 - 20 personnes de Cornebarrieu / Toulouse vers Gimont
 - 50 personnes de Cornebarrieu vers Périole
- Remplacement du paiement heures supplémentaires et heures d'équipe par du repos compensateur.

Demandes FO

La Mobilité

FO revendique que les mutations se réalisent dans le cadre du volontariat incitatif, soutenu par un **accompagnement financier attractif** et en tenant compte des frais supplémentaires inhérents à cette mobilité.

De plus FO demande à la Direction Générale d'organiser une réunion avec les Délégués Syndicaux afin de définir **au plus tôt des engagements fermes**. Les salariés ont des demandes sur les modalités de mutation, faudra t-il arriver à un conflit pour se faire entendre ?

La Réorganisation des sites

FO entend et comprend les arguments industriels avancés par la Direction Générale, mais notre Organisation syndicale demande la **visibilité complète** du plan de charge **à court et moyen terme** dans le cadre d'une Commission de Production Extraordinaire.

FO souhaite qu'il soit répondu précisément à ces deux **questions** :

Quel pourcentage de production sera réalisé sur les 3 sites Français Latécoère ?

Une analyse des risques sur la baisse des cadences a-t-elle réellement été faite par nos dirigeants ?

Dans le cas où cette réunion ne se tiendrait pas dans des délais raisonnables FO serait dans l'obligation d'utiliser le droit d'alerte du Comité d'Entreprise.

FO exige des garanties expresses & écrites en ce qui concerne **le retour de charges de production sur les sites Français** en cas de chute plus conséquentes des cadences de production actuelles. Ceci afin **de garantir la pérennité des contrats CDI**.

L'Emploi

FO déplore une décision à l'emporte pièces. La baisse de l'activité et les externalisations ont eu raison de l'espoir d'embauche des Intérimaires et des CDD. Ils ne doivent pas être considérés comme une simple **« Variable d'ajustement »**. FO demande à notre Direction Générale de tout mettre en œuvre pour replacer ces personnels chez nos partenaires.

La Rémunération des Heures Supplémentaires et Heures d'équipe

FO a signé des accords qui prévoient le paiement ou la récupération au choix. Il n'est pas possible à la Direction Générale de déroger sans dénoncer ces accords auxquels nous restons très attachés.

FO alerte la Direction Générale sur le fait que toutes « ces mesures », prises dans l'urgence, ne font qu'accroître démotivation et non-implication des personnels.